

مصالح عمومية ومؤسسات الحياة الاجتماعية SERVICES PUBLICS ET INSTALLATIONS DE LA VIE SOCIALE					
SERVICES PUBLICS مصالح عمومية					
EQUIPEMENTS	REPRESENTATION GRAPHIQUE	TYPES	EXISTANT	A CREER	SURFACE
ENSEIGNEMENT		E1 : COLLEGE E2 : ECOLE	X	X	13150 m² 1106 m²
EQUIPEMENT D'INTÉRÊT GENERALE		MAISON COMMUNALE دار الجماعة	X		1482 m²
		DAR TALIBA		X	2156 m²
		DAR TALIB		X	3336 m²
		CENTRE MULTIFONCTIONNEL		X	3549 m²
		CENTRE DE SANTE		X	2906 m²
SERVICE		CHATEAU خزان مائي	X		
		TERRAIN DE SPORT ملعب الرياضة SP		X	3146 m²
EQUIPEMENT CULTUEL		MOSQUEE مسجد M1		X	143 m²
		M2	X		2044 m²
PLACE PUBLIQUE		PLACE PUBLIQUE ساحات PL 1		X	332 m²
		PL 2		X	500 m²
		PL 3		X	939 m²
PARKING		PARKING مواقف السيارات Pa 1		X	583 m²
		Pa 2		X	2165 m²
		Pa 3		X	1226 m²
ESPACE VERT		ESPACE VERT مناطق خضراء V1		X	1061 m²
		V2		X	1122 m²
DESIGNATIONS	LARGEUR D'EMPRISE	OBSERVATIONS	Voies Communal طرق جماعية		
VOIES D'ETAT			Rue N°	Emprise	Observations
R.P N°2219	20M	Existante	Rue N°01	20	A créer
			Rue N°02	20	A créer
			Rue N°03	20	A créer
			Rue N°04	15	A créer
			Rue N°05	15	Existante
			Rue N°06	15	Existante
			Rue N°07	15	A créer
			Rue N°08	15-20	A créer
			Rue N°09	15	Existante
			Rue N°10	10	Existante
			Rue N°11	15	A créer
			Rue N°12	15	A créer
			Rue N°13	15	Existante
			Rue N°14	15	Existante
			Rue N°15	15	Existante
			Rue N°16	15	Existante
Chemin Piéton ممر الراجلين					
Cp N°	Emprise	Observations	Cp N°	Emprise	Observations
Cp n°01	08	A créer	Cp n°03	08	A créer
Cp n°02	06	A créer	Cp n°04	08	A créer

AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA الوكالة الحضرية الصويرة	المملكة المغربية ROYAUME DU MAROC وزارة إعداد التراب الوطني و التعمير و الإسكان و سياسة المدينة Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, Et de la Politique de la Ville	
	إقليم الصويرة PROVINCE ESSAOUIRA	
	جماعة كشولة COMMUNE DE KECHOULA	
	تصميم النمو لمركز جماعة كشولة PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE DE KECHOULA	
ETUDE ET DESSIN:	VU PAR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE D'ESSAOUIRA	AUESS.PDAR.02.2019
Cabinet CHIHAB MOHAMMED	SIGNE : LE : 14 Sep 2021	MODIFIE LE: JUN 2021 VERSION DC-EP
Architecte - Urbaniste		ECHELLE: 1/2000
Tel / Fax : 05.37.29.78.85		PLANCHE: 1/1
HOMOLOGUE PAR : ARRÊTÉ du Gouverneur de la Région de Marrakech-Safi n° 7072 du 08 Decembre 2021. ARRÊTÉ du wadi de la Région De Marrakech-Safi n° 7072 du 1 Mars 2022 APPROUVE PAR : BULBTm officiel N° 7072 Du 4 Mars 2022 (version Arabic).		

نظام تصميم النمو REGLEMENT DU PDAR				
المناطق ZONES	الرموز REPRESENTATIONS GRAPHIQUES	المساحة الدنيا للقطع SUPERFICIE MINIMALE DES LOTIS	الطو الأقصى للبناء HAUTEUR MAXIMALE CONSTRUCTIBLE	المساحة المسموح بنائها ومعلومات تكميلية SUPERFICIE CONSTRUCTIBLE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
منطقة السكن الاقتصادي بطابقين Zone d'habitat Economique en R+2		100 m²	12 m	- Encorbellement 2/3 de la façade - Hauteur 5m sous plafond au rez de chaussée commercial sur voie supérieur ou égale a 10m - COS =2,6 - CES =84%
السكن الوسيط Zone Intermediaire		200 m²	8 m	- Recul par rapport à la voie et au fond de parcelle 4m. -COS : 1,6. -CES : 60%.
منطقة معاشية Zone vivrière		2500 m²	8 m	- Dans la zone vivrière est admis l'implantation de petites unités d'activités agro-industrielles, si elles sont directement liées à l'agriculture ou l'élevage et nécessitant un sol agricole - COS =0,16 - CES =8%
منطقة محرومة من البناء Zone non aedificandi		—	—	- Il s'agit des zones où toute construction, quelle que soit sa nature, est formellement interdite pour la protection et la sécurité de la population.

